

# Commune d'ESNEUX



Le 08-02-2022

## CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Le Collège communal convoque le Conseil communal pour la *première* fois à la séance qui aura lieu le 17 février 2022 à 20 heures par visio-conférence diffusée en direct sur la chaîne youtube communale

### ORDRE DU JOUR

### SÉANCE PUBLIQUE ORDRE DU JOUR

### SÉANCE PUBLIQUE

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. A.I.D.E - désignation d'un délégué en remplacement de Madame Daphné SIOR.
2. A.I.D.E - Désignation d'un délégué en remplacement de Monsieur Léon MARTIN.
3. CILE - Désignation d'un délégué en remplacement de Madame Daphné SIOR
4. CILE - Désignation d'un délégué en remplacement de Monsieur Léon MARTIN.
5. CSET - désignation d'un délégué en remplacement de Monsieur Léon MARTIN.
6. ECETIA Intercommunale - Désignation d'un délégué en remplacement de Madame Justine FLAGOTHIER
7. Groupement d'Informations Géographique asbl (GIG) - désignation d'un délégué en remplacement de Monsieur Léon MARTIN.
8. IMIO - Désignation d'un délégué en remplacement de Madame Justine FLAGOTHIER
9. INTRADEL - Désignation d'un délégué en remplacement de Madame Justine FLAGOTHIER
10. SPI - Désignation d'un délégué en remplacement de Daphné SIOR
11. SPI - Désignation d'un délégué en remplacement de Monsieur Léon MARTIN.
12. TARPAN asbl - désignation d'un délégué en remplacement de Monsieur Léon MARTIN.

#### TOURISME

13. Paiement d'une facture sans bons de commande

#### TRAVAUX

14. Paiement d'une facture relative au service des Travaux( sans bon de commande) (Article 60) - EPA

#### PATRIMOINE

15. Expropriation d'une bande de terrain sise Quai de l'Ourthe, sur la parcelle cadastrée 2ème Division, Section D, n°132Y et longeant la salle Amirauté à Tilff
16. Régularisation de la vente par la Commune d'Esneux d'une portion de l'ancien chemin n°10 à la Haze, Rue des Vieux Moulins - Adhésion au projet d'acte
17. Déclassement et mise en vente des véhicules sinistrés appartenant au patrimoine communal/PHT

#### LOGEMENT

18. Service logement : convention avec le CPAS en vue de sa gestion de logement de transit SERVICE

#### ENSEIGNEMENT

19. Ouverture d'une classe maternelle supplémentaire à l'école d'Esneux (Fontin)
20. Désignation de délégués au sein de la Copaloc en remplacement de Monsieur Léon MARTIN (membre effectif) et de Madame Daphné SIOR (membre suppléant)

#### CULTURE

21. Convention de prêt - Exposition itinérante "L'Escale t'emmène au Musée: à la découverte des peintures célèbres"

#### FINANCES

22. Provision caisse pour le service population Esneux

#### MARCHÉS PUBLICS

23. Inondations 2021 - Intervention communale pour accompagner les propriétaires privés dans le déblaiement de leur propriété - 3P 1889 - Prise d'acte
24. Inondations 2021 - Estimation de travaux à réaliser sur les voiries impactées par les inondations afin de compléter le dossier d'aide à la réparation, dossier à introduire au Fonds des Calamités - 3P 1820 - marché subséquent - Prise d'acte et admission de la dépense
25. Urgence impérieuse - Remplacement des chaudières de l'atelier communal - 3P 1860 - Prise d'acte et admission de la dépense

26. Inondations juillet 2021 - Acquisition d'outillage pour la menuiserie en remplacement de l'outillage sinistré - 3P 1873 - Prise d'acte et admission de la dépense
27. Inondations juillet 2021 - Acquisition d'outillage pour le service bâtiment en remplacement de l'outillage sinistré - 3P 1866 - Prise d'acte et admission de la dépense
28. Inondations juillet 2021 - Réparations machines inondées (phase 5) - 3P 1865 (3P 1531 - reconduction) - Prise d'acte et admission de la dépense
29. Service travaux- Paiement de plusieurs factures relatives à la location de WC mobiles durant la période post-inondations - Société WC LOC - Prise d'acte et admission de la dépense
30. Acquisition de filets d'eau pour la rue du Laveu suite aux dégâts générés par les inondations - 3P 1955 - Prise d'acte et admission de la dépense
31. Inondations juillet 2021 - Location de camion grappin - 3P 1934 - Prise d'acte et admission de la dépense
32. Inondations juillet 2021 - Remplacement de 2 citerne à mazout (Crèche Les Marmousets et Atelier communal - Bâtiment administratif) - 3P 1909 - Prise d'acte et admission de la dépense
33. Dépannage sur site du camion immatriculé 1 TGC 886 (véh. 15 - service voirie/espaces verts) - 3P 1885 - Prise d'acte et admission de la dépense
34. Inondations juillet 2021 - acquisition de coffrets électriques pour chantier - marché faible montant - 3P 1916 - Prise d'acte et admission de la dépense
35. Inondations juillet 2021 - nettoyage des containers douches du centre de Méry - 3P 1893 - Prise d'acte et admission de la dépense
36. Inondations juillet 2021 - PNSPP - Urgence impérieuse - Véhicule utilitaire - 3P 1863 - Prise d'acte et admission de la dépense
37. Remplacement des machines stationnaires d'usinage du bois suite aux inondations de juillet 2021 ayant impacté l'atelier de menuiserie - 3P 1965 - Approbation des conditions et du mode de passation
38. Remplacement du tracteur et de l'épaveuse (tracteur fléau) avec reprise des anciens - 3P 1964 - Approbation des conditions et du mode de passation
39. Inondations juillet 2021 - Location de camion avec opérateur pour renforcer nos équipes pour l'évacuation des déchets (Suite - Intervention semaine 41) Prise d'acte et admission de la dépense - 3P 1867
40. Inondations juillet 2021 - Location de camions avec opérateur pour renforcer nos équipes pour l'évacuation des déchets (suite- intervention du 14 au 24/09/21) - Prise d'acte et admission de la dépense - 3P 1856
41. Inondations juillet 2021 - Location de camions avec opérateur pour renforcer nos équipes pour l'évacuation des déchets (suite- intervention du 18/10 au 22/10 - semaine 42) - Prise d'acte et admission de la dépense - 3P 1875
42. Inondations juillet 2021 - Location de camions avec opérateur pour renforcer nos équipes pour l'évacuation des déchets (suite- intervention du 28 septembre au 1er octobre) - Prise d'acte et admission de la dépense - 3P 1891
43. Inondations juillet 2021 - Location de camions avec opérateur pour renforcer nos équipes pour l'évacuation des déchets (suite- intervention du 4 au 8 octobre) - Prise d'acte et admission de la dépense - 3P 1892
44. Inondations juillet 2021 - remplacement de la panneautaise du service de la menuiserie rectificatif - 3P 1845
45. Inondations juillet 2021 - Réparation machines inondées (phase 6) - Prise d'acte et admission de la dépense - 3P 1884
46. Inondations juillet 2021 - urgence impérieuse - Prise d'acte et admission de la dépense - 3P 1879
47. Remplacement de la citerne du C.S.A.H. - 3P 1967 - Approbation des conditions et du mode de passation du marché
48. Inondations juillet 2021 - Location de déshumidificateurs pour les bâtiments communaux - prise d'acte et admission de la dépense - 3P 1855
49. Inondations juillet 2021 - PNSPP - Gestionnaire de crise - prolongation jusqu'au 20.10.2021 - Prise d'acte et admission de la dépense - 3P 1854
50. Inondations juillet 2021 - urgence impérieuse - PNSPP - véhicule utilitaire - prise d'acte et admission de la dépense - 3P 1883
51. Travaux - Dépassement de crédit à l'article ordinaire 351/124-xx - Facture CILE - réparation de bouche d'incendie
52. Adhésion à la Centrale d'achat unique du SPW

#### PLAN HP

53. Plan HP Réactualisé - Phase 1 et 2 Approbation de la convention de partenariat 2022-2025

#### SÉANCE HUIS-CLOS

#### PERSONNEL OUVRIER

1. Service du personnel - Dépassement de crédit - Paiement d'une facture au GREOVA - Mise à disposition d'un ouvrier

#### PATRIMOINE

2. Crédit d'une ouverture dans le mur d'un rez-de-chaussée commercial

#### ENSEIGNEMENT

3. Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un Maître de psychomotricité à Esneux (2p) : LP
4. Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle à l'école communale de Tilff (21p) : ECB
5. Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle à l'école communale de Tilff (4p) :

ECB

6. Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle à l'école communale de Fontin (13p) : ECB

7. Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un instituteur maternel à l'école communale d'Esneux 10p - M.H.

8. Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un Maître d'éducation physique (8p) : M.H.

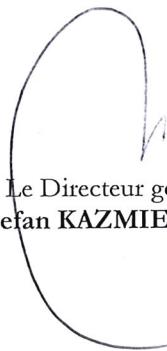
9. Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire à Esneux (12p) : L.S.

10. Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire à Tilff (8p) : A.D.

11. Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire dans les écoles de Tilff et Esneux (12p) : L.S.

Par le Collège,

Le Directeur général,  
Stefan KAZMIERCZAK



La Bourgmestre,  
Laura IKER



#### CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE ET DE LA DECENTRALISATION

Article L1122-15 : Le Bourgmestre, ou celui qui le remplace, préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le Président.

Article L1122-17 : Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article 87 et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième fois que la convocation a lieu; en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Article L1122-26 : Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de partage, la proposition est rejetée.

Article L1122-27 : Sans préjudice de l'alinéa 4, les membres du conseil votent à haute voix.

Le règlement d'ordre intérieur peut prévoir un mode de scrutin équivalent au vote à haute voix. Sont considérés comme tels, le vote nominatif exprimé mécaniquement et le vote par assis et levé ou à main levée.

Nonobstant les dispositions du règlement d'ordre intérieur, le vote se fait à haute voix chaque fois qu'un tiers des membres présents le demandent.

Seules les présentations de candidats, les nominations aux emplois, les mises en disponibilité, les suspensions préventives dans l'intérêt du service et les sanctions disciplinaires, font l'objet d'un scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages.

Lorsqu'il est membre du conseil, le président vote en dernier lieu. L'alinéa précédent n'est pas applicable aux scrutins secrets.

Article L1122-28 : En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet, le Président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix. En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.